



Communiqué de presse
Gentilly, le 28 avril 2014

ANEVIA ANNONCE L'ENREGISTREMENT DE SON DOCUMENT DE BASE DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR ALTERNEXT PARIS

Anevia, éditeur de logiciels d'optimisation des flux vidéo connectés, annonce l'enregistrement de son Document de Base, sous le numéro I.14-022 en date du 25 avril 2014, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en vue de son introduction en bourse sur le marché Alternext d'Euronext à Paris.

Cette introduction en bourse devrait intervenir prochainement sous réserve des conditions de marché et l'accord des autorités de tutelle⁽¹⁾.

Anevia, un éditeur de rupture dans les solutions d'optimisation des flux vidéo connectés

Les flux vidéo devraient représenter 69% du trafic internet mondial à l'horizon 2017 ⁽²⁾. Cette explosion de la vidéo connectée s'appuie sur des facteurs multiples : augmentation des capacités des réseaux (4G, fibre, Adsl,...), généralisation du multi-écrans (tablettes, Smartphones, IPTV, consoles de jeux,...), développement de nouveaux services (streaming live, vidéo à la demande, vidéo sur internet -OTT-, replay-TV,...), émergence de nouveaux acteurs (Netflix,...). Dans ce nouveau contexte, les consommateurs de vidéo connectée, toujours plus nombreux, exigent performance, rapidité, et accessibilité partout et à tout moment.

Cette révolution pose des défis techniques et économiques majeurs pour les opérateurs, les diffuseurs et les médias. L'accroissement des contenus, la multiplication des formats, des terminaux et des systèmes d'exploitation génèrent une augmentation considérable des flux à traiter se traduisant mécaniquement par une hausse des coûts de stockage des données et de bande passante. Face à cette révolution dans la consommation de vidéo sur internet, les acteurs du marché (opérateurs télécoms, diffuseurs et médias) doivent investir massivement dans leurs réseaux. Plus de 340 milliards de dollars ⁽³⁾, dont 19 milliards ⁽⁴⁾ liés au trafic vidéo, devraient ainsi être investis à l'horizon 2017, et en particulier 547 millions de dollars ⁽³⁾ d'investissements software sur la vidéo connectée.

Dans ce contexte, Anevia est le seul éditeur à proposer aujourd'hui une solution logicielle d'optimisation des flux vidéo dans le réseau permettant d'offrir aux opérateurs télécoms de réduire le nombre de formats vidéo à transporter, entraînant une diminution par un facteur de 10 des coûts de stockage des données et d'utilisation de bande passante ⁽⁵⁾ pour un même contenu vidéo.

De VLC Media Player à Anevia : une « French Tech » ancrée dans l'innovation

Tristan Leteurtre et Damien Lucas, deux des initiateurs de VLC Media Player (1,5 milliard de téléchargements, 100 millions d'utilisateurs dans le monde), ont très tôt anticipé l'explosion des flux vidéo en créant Anevia dès leur sortie de l'Ecole Centrale Paris. En 2003, ils font ainsi le pari que la télévision de demain sera de plus en plus connectée et multi-écrans, nécessitant le déploiement de logiciels de pointe en matière d'optimisation des flux.

Avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, dont un tiers affecté à la R&D, Anevia a investi depuis sa création plus de 150 années hommes dans le développement de ses logiciels. Au regard de cet engagement historique dans l'innovation, la société est agréée Entreprise Innovante par BPI France. Elle bénéficie également dans son développement du soutien de deux actionnaires de premier plan, Innovation Capital et Seventure.

Une clientèle diversifiée, un rayonnement international

Portée par un modèle de vente à la fois direct et indirect permettant de démultiplier sa dynamique de conquête commerciale, Anevia a déjà été choisi par une clientèle diversifiée d'opérateurs, diffuseurs, médias, et entreprises. Parmi ses références opérateurs et médias, on peut citer : Canal+, Volia, Etisalat, Tdf, Sky, Numéricable, FranceTVPluzz, True Vision, Globecast (filiale de France Télécom)...

2013, année d'accélération, a permis de renforcer cette base installée avec, en particulier, la signature de 22 nouveaux clients opérateurs.

Anevia a bâti également son développement sur une vision tournée depuis l'origine vers l'International. Au travers de ses 9 implantations (France, Etats-Unis, Suède, Brésil, Dubaï, Vietnam, Singapour, Espagne, Argentine), la société rayonne aujourd'hui sur plus de 100 pays et réalise 65% de son chiffre d'affaires hors de France.

Une trajectoire de performance : croissance profitable de 40% en 2013, le 1^{er} trimestre 2014 confirmant cette dynamique

Grâce à ce déploiement rapide, l'éditeur affiche déjà une croissance profitable avec, sur son dernier exercice, un chiffre d'affaires de 7,3 M€, en progression de 40%, et un résultat net de 43 K€.

Fort de son modèle d'éditeur, la croissance forte de la société est à la fois portée par l'acquisition de nouvelles références et des revenus importants générés sur la base installée (extension de licences, contrats de maintenance pluri-annuels).

Le premier trimestre 2014 confirme cette dynamique avec un chiffre d'affaires en hausse de 43% à 2 M€.

Stratégie et perspectives : accélération de la conquête commerciale et valorisation de la base installée

Sur un marché qui devrait doubler à l'horizon 2017, Anevia entend étendre ses positions avec l'ambition de devenir en 3 ans le 1^{er} éditeur mondial *pure player* des solutions logicielles d'optimisation des flux vidéo connectés. L'atteinte de cette ambition reposera notamment sur l'accélération de sa dynamique commerciale avec l'objectif de conquérir plus de 50 nouveaux clients opérateurs, de premier plan, d'ici trois ans. Dans cette perspective, un plan de développement triennal a été engagé, passant par le renforcement des effectifs R&D et commerciaux, le développement des référencements auprès de nouveaux intégrateurs mondiaux et l'extension des implantations internationales.

Tristan Leteurte, Directeur Général d'Anevia, commente : « Notre société ambitionne depuis sa création de devenir un éditeur incontournable pour les principaux opérateurs télécoms et diffuseurs mondiaux. Pour franchir ce cap, la consolidation de notre avance technologique et l'extension de notre présence internationale seront des moteurs essentiels. Dans le cadre de ce développement, notre Introduction en Bourse constituera un atout décisif. Nous avons su imaginer les logiciels qui permettent d'accompagner la révolution de la vidéo connectée. Nous devons aujourd'hui creuser l'écart dans une aventure qui ne fait, j'en suis convaincu, que commencer ! »

Retrouvez toute l'information financière d'Anevia sur
www.anevia-group.com/introduction-en-bourse

(1) Sous réserve de l'obtention d'un visa de l'AMF sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE (telle que modifiée) et de l'annexe XXV du règlement délégué (UE) N°486/2012 du 30 mars 2012 (tel que modifié).

(2) Source : Idate

(3) Source : Infonetics Research

(4) Idate prévoit qu'à l'horizon 2017 les flux vidéo représentent 69% du trafic internet mondial, soit 19 milliards de dollars sur 28 milliards de dollars d'investissements réseaux et routeurs (estimation société)

(5) L'estimation du facteur 10 est liée à la diminution estimée par la société du nombre de formats à traiter

Mise à disposition du Document de Base

Des exemplaires du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2014 sous le numéro I.14-022, sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'Anevia (1 rue René Anjoly, 94250 Gentilly), ainsi que sur les sites Internet d'Anevia (www.anevia-group.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Anevia attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers, en particulier le risque de liquidité figurant au paragraphe 4.5.4 du document de base.

À propos d'ANEVIA

Editeur spécialisé dans les solutions logicielles OTT et IP pour la diffusion de vidéos en direct et à la demande (VoD), Anevia fut fondée en 2003 par les créateurs du célèbre VLC Media Player. Véritable pionnière des Content Delivery Networks vidéo, Anevia met au point des technologies innovantes qui permettent de regarder la télévision partout, tout le temps et sur n'importe quel périphérique. Les solutions logicielles Anevia sont utilisées à travers le monde par ses clients : diffuseurs, opérateurs télécom Tier-1 et Tier-2, ainsi que de nombreuses entreprises publiques et privées. La société a son siège social en France et dispose de plusieurs bureaux aux États-Unis, au Brésil, à Dubai et à Singapour. En 2013, Anevia a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 millions d'euros en croissance de +40%.

Consulter le site Internet de la société : www.anevia-group.com

Contacts

ANEVIA

Tristan LETEURTRE, Directeur Général
Frédéric CATHERINE, Responsable marketing et communication
Tel : +33 1 81 94 50 50
Email : investisseurs@anevia.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Charlène MASSON (relations presse)
Tel : +33 1 56 88 11 28
Email : anevia@actifin.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Aucune offre d'actions n'est faite, ni sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'AMF sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Anevia aux Etats-Unis. Les actions Anevia ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Anevia n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.